

DESCRIPTIF DU GITE DU PARADOXE PERDU

CAPACITE DE 4 à 10 PERSONNES

Le gîte est situé en Ardèche sur la commune du Cros de Géorand sur les plateaux Ardéchois à 1000 mètres, près du lac d'Issarlès, du mont Gerbier de Jonc, du mont Mézenc. La Loire traverse notre terrain. En été vous pourrez profiter d'une plage de granit fin et vous baigner(sous votre responsabilité).

Capacité de 4 à 10 personnes.
Niveau de très bon confort.

Le gîte est **non-fumeur**, équipé de détecteur de fumée. Des cendriers sont à votre disposition à l'extérieur. Nous vous remercions de ne pas jeter vos mégots dans la nature.

Le gîte a été rénové dans une ancienne grange en pierres dans un souci d'écologie et de respect des matériaux. Sa superficie est d'environ 100m2 sur deux étages.

Meublé et équipé il se compose:

- au RDC : une grande pièce comprenant cuisine ouverte et équipée, un grand séjour coin repas, un salon, une SDB avec toilettes et une chambre avec lit de 160.

- À l'étage : salon coin lecture, une chambre avec lit double de 140, une chambre de 6 lits de 90, une salle de bain et un toilette.

Le gîte est équipé d'une VMC (ventilation Mécanique Contrôlée). Elle tourne en permanence (sans bruit) dans les pièces humides et cuisine. Il est recommandé de l'actionner en vitesse rapide (bouton dans la cuisine sur la gauche de l'évier) lors de douches et de préparation des repas.

Le gîte est équipé de 2 extincteurs. (RDC, étage)

Merci de ne pas utiliser une éponge abrasive sur la plaque de cuisson vitro céramique. Vous disposez d'une micro fibres sous l'évier.

Les draps et linge de toilette ne sont pas fournis (possibilité de location)

Nous vous fournissons un sac poubelle dans la cuisine et dans les 2 SDB, ainsi qu'un rouleau de papier WC dans chaque toilette. Le reste du séjour, ces fournitures seront à votre charge.
Nous mettons à votre disposition des poubelles pour le tri et du bois pour vos barbecues.

Les suppléments tarifaires sont : Le chauffage pour l'hiver (50 euros la semaine, 30€ le week-end)
Location draps et serviettes (10€/pers./séjour)
Le lavage dans notre buanderie (3 euros avec poudre fournie)
Taxes de séjour : 0.50 euros par adulte(+13ans)/jour

Vous disposerez d'une entrée individuelle, de places de parking, d'un local à vélo fermé, de deux terrasses. La première équipée de chaises de jardins juste devant et l'autre sur le côté équipée d'une table, de chaises et d'un barbecue. Ainsi que 2hectares avec accès direct à la rivière.

Signature du locataire :

GÎTE DU PARADOXE PERDU

CONTRAT DE LOCATION

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous, le contrat pour un séjour dans notre gîte situé au Cros de Géorand en Ardèche. Le présent contrat rempli, daté et signé, accompagné de votre chèque de réservation confirmant votre demande. (A renvoyer dans les 15 jours après votre demande)

Mr, Mme :

Adresse :

Ville : Code postal :

Pays :

Tel domicile : Tel portable :

Nombre de personnes : Mail :

Adultes : Nombre et âge des enfants :

Veillez noter que la location doit être de 2 nuits minimum

WEEK-END-du vendredi 17h30 au dimanche 10h30 + jours supplémentaires pour les grands week-end
SEMAINE- du samedi 17h30 au samedi 10h30

Date d'arrivée :

Date de départ :

COÛT TOTAL DU SEJOUR : **ACOMPTE A VERSER :** (encaissé)

CAUTION DE GARANTIE DU MATERIEL: 300 EUROS en espèce (à remettre à l'hébergeur à l'arrivée après l'état des lieux et restituée en fin de séjour, sauf dégradations).

Nous vous rappelons à cet effet que vous devez déclarer à votre Compagnie d'Assurance votre séjour locatif (article 13).

Ce prix s'entend toutes charges comprises avec eau et électricité inclus. Ménages inclus*(article 8).

Les Suppléments tarifaires :
Chauffage pour l'hiver (50 euros la semaine, 30€ week-end)
Machine à laver dans notre buanderie 3 euros/ le lavage (poudre fournie)
Location draps et serviettes / personne : 10€
Taxes de séjour : 0.50 euros par adulte(+13ans)/jour

Acompte de 30% et 50% juillet, août et jour fériés, à verser à la signature de ce contrat par chèque à l'ordre de Madame STEL Valérie ou par virement bancaire (communiqué sur demande)

Le solde sera à régler par chèque ou espèces à votre arrivée avec la taxe de séjour, et la caution.

Le présent contrat est établi en 2 exemplaires, dont un pour le locataire.

Je soussigné Mr, Mme

déclare accepter les termes du contrat ci-dessus et être titulaire d'une assurance responsabilité civile vie privée couvrant le risque villégiature.

Date : signature avec mention écrite " lu et approuvé" :

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Article 1 - Le présent contrat est consenti au locataire à titre touristique et est de nature saisonnière.

Article 2 - Durée du séjour : Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 3 - Conclusion du contrat : La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 30 % (ou 50% suivant la période réservée) du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire.

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire ;

Article 4 - Annulation par le locataire : Toute annulation doit être notifiée par lettre ou par mail au propriétaire.

a) Annulation avant l'arrivée dans les lieux : l'acompte reste acquis au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée dans les lieux.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date prévue d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste également au propriétaire qui demandera le solde de la location.

b) Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement ou diminution de loyer.

Article 5 - Annulation par le propriétaire : Le propriétaire rembourse au locataire le double du montant de l'acompte encaissé.

Article 6 - Arrivée : Le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

Article 7 - Règlement du solde : Le solde de la location est versé à l'entrée dans les lieux.

Article 8 - Etat des lieux : Un inventaire est établi en commun et signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. *Le nettoyage des locaux, sauf vaisselle et poubelles retirées, est à la charge du propriétaire.

Article 9 - Dépôt de garantie ou caution : A l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie dont le montant est de **300 euros en espèce**, est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur la fiche descriptive) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

Article 10 - Utilisation des lieux : Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Article 11 - Capacité : Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 10 personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires.

Article 12 - Animaux non admis

Article 13 - Assurances : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurances type-villégiature pour ces différents risques.

Article 14 - Paiement des charges: En fin de séjour, le locataire doit acquitter auprès du propriétaire, les charges non incluses dans le prix.

Leur montant s'établit sur la base du calcul mentionné sur le présent contrat et dans la fiche descriptive et un justificatif est remis par le propriétaire.

Article 15 - Litiges : Toute réclamation relative à l'état des lieux et à l'état des descriptifs lors d'une location doit être remise au propriétaire dans les 48 heures à compter de l'entrée dans les lieux.

Toute autre réclamation relative à un séjour doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre au propriétaire, qui s'efforcera de trouver un accord amiable.

Signature du Locataire :

INVENTAIRE GÎTE

Capacité 10 personnes

Coin Cuisine et placard

- 1 frigo
- 1 évier 1 bac avec égouttoir
- 1 micro-onde
- 1 plaque vitro céramique
- 1 four
- 1 lave- vaisselle
- 1 égouttoir à vaisselle métal
- 1 pelle plus balayette
- 1 range couvert
- 1 grille- pain
- 1 cafetière
- 2 planches à découper
- 1 poubelle
- 1 balai
- 1 balai serpillère et un seau
- 1 coupe bois pour clés ou autres
- 1 moulin à café décoratif
- 1 ancienne balance décorative
- 1 tête de taureau en carton décorative

Salon

- 2 canapés convertibles
- 1 fauteuil cuir marron
- 6 coussins
- 1 lampe phare métal
- 1 meuble métal Yacco
- 2 grandes tables bois dîner
- 2 bancs
- 1 table de salon bois
- 1 plaid vert
- 1 lampadaire
- 1 pouf laine
- 4 cadres papier indien
- 4 tabourets
- 5 livres
- 1 2CV métal décorative
- 1 bouddha bleu décoratif
- 1 gde boîte bleu au sol
- 1 lecteur IPOD

Salles de Bain

WC (RDC)

- 1 poubelle
- 1 tapis de douche
- 1 brosse WC
- 1 étendage pliable
- 1 porte savon marbre noir
- 1 boîte céramique avec cotons
- 1 miroir
- 1 cadre girafe
- 3 cactus décoratifs
- 1 étagère de bain à ventouse

Chambre (RDC)

- 1 lit pour deux personnes 160 garni d'un protège matelas et d'une housse de couette
- 2 oreillers + 2 protège oreiller
- 2 petites tablettes
- 2 lampes pince pour lecture
- 1 meuble roulette à tiroir
- 1 miroir
- 5 cintres accrochés à une chaîne

Chambre (1^{er} étage)

- 1 lit pour deux personnes 160 garni d'un protège matelas et d'une housse de couette.
- 2 oreillers + 2 protège oreiller
- 2 petites tablettes
- 2 lampes pince pour lecture
- 1 miroir
- 1 malle

Dortoir (1^{er} étage)

Capacité 6 personnes

- 6 matelas 80
- 6 protège matelas
- 6 oreillers
- 6 protège taies
- 6 taies d'oreiller fournies
- 6 draps housses fournies
- 6 housses de couettes fournies
- 6 lampes de chevet type année 60

Petit Salon (1^{er} étage)

- 1 canapé pouf orange
- 1 tapis de vache
- 1 gde boîte orange au sol
- 1 coussin en paille au sol

Salles de Bain (1^{er} étage)

- 1 miroir
- 1 poubelle
- 1 serviette éponge
- 1 miroir sur pied
- 1 étagère de bain à ventouse

WC (1^{er} étage)

- 1 brosse WC
- 1 poubelle
- 1 serviette main éponge
- 1 porte savon noir
- 1 lavande décorative

Extérieur Terrasse

- 3 chaises métal orange
- 2 tables métal
- 1 barbecue
- 8 chaises marrons

VEUILLEZ NOTER : Tout matériel cassé sera facturé
Prix à l'unité à payer en cas de casse ou de perte (entre parenthèse)

- 12 assiettes plates (4euros)
- 12 assiettes creuses (4 euros)
- 12 assiettes à dessert (4 euros)
- 12 verres à vin (3 euros)
- 12 verres à eau (2 euros)
- 12 verres à champagne (3.50 euros)
- 10 verres à gnole (1 euro)
- 5 verres plastiques (0.50 euro)
- 1 carafe (5 euros)
- 1 théière métal émaillé (6 euros)
- 4 coquetiers et 1 salière (6euros)
- 1 petite passoire à thé (3 euros)
- 1 boule à thé (2 euros)
- 12 bols à déjeuner (5 euros)
- 12 tasses à thé et sous-tasse blanche à thé (3 euros la tasse ou sous-tasse)
- 12 petites tasses à café (3 euros)
- 2 saladiers inox taille différente (petit: 3 euros, grand : 6 euros)
- 2 casseroles faitout taille différente (avec couvercle) (grande : 36 euros, petite avec bain vapeur : 28 euros)
- 2 poêles avec couvercle (25 euros)
- 2 casseroles à queue taille différente avec couvercle (petite : 15 euros, grande : 17 euros)
- 1 couvercle anti-giclures (3 euros)
- 1 plat gratin à four (9 euros)
- 1 plat service inox (10 euros)
- 1 passoire (8 euros)
- 1 tire-bouchon décapsuleur (4 euros)
- 1 sac réfrigérant bouteille (3 euros)
- 1 ouvre boîte (6 euros)
- 1 râpe à fromage (5 euros)
- 2 bacs glaçons dans haut du frigo (5 euros)
- 1 paire de ciseau (7 euros)
- 1 cuillère en bois (1 euro)
- 1 essoreuse à salade (8 euros)
- 2 boîtes de conservation (petite : 5 euros, grande : 6 euros)
- 1 passoire (6 euros)
- 1 verre doseur (5 euros)
- 12 cuillères à soupe (2 euros)
- 12 cuillères à dessert (2 euros)
- 12 fourchettes (2 euros)
- 12 couteaux type beurre (2 euros)
- 12 couteaux type viande (2 euros)
- 1 grand couteau à viande (20 euros)
- 3 petits couteaux de cuisine (2 euros)
- 1 économe (1.50 euros)
- 1 couteau à huitre (5 euros)
- 1 spatule en caoutchouc (2 euros)
- 1 fouet (2euros)
- 1 cuillère et fourchette à service (2 euros)
- 2 couverts fourchette et cuillère à salade (2 euros)
- 1 couteau à pain (12 euros)
- 1 corbeille à pain (5 euros)
- 1 plateau service (18 euros)
- 1 plat à tarte silicone (7 euros)
- 1 service louche 5 pièces (3 euros)
- 2 dessous de plat (6 euros)
- 2 maniques silicone (3 euros)
- 3 essuies main (2 euros)
- 1 torchon (2 euros)
- 1 dessous de plat (5 euros)

Nous gardons sur demande à votre disposition un **appareil à raclette** et à **fondue**.

Des jeux de société (*scrabble; Mister Mind; 1 jeu de 54 cartes, 1 jeu de tarot, 5 dés Yams*) sont également dans le meuble métal du salon. Merci d'éviter de perdre des pièces et de ranger les jeux comme vous les avez trouvés pour les locataires suivants.